Septembre 2021

N° 97

Le mot du Maire

Liewi Weschere, Liewi Wescher,

L'automne s'est bien installé, les nuits se rallongent et les arbres se parent d'or. S'färwig Spotjohr isch e Kunschtmoler.

Cela fait déjà un mois que les élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Le protocole n'a guère changé, nous sommes toujours sous la menace d'une fermeture de classe dès le premier cas de COVID déclaré. Nos enseignantes font face et c'est avec un grand professionnalisme qu'elles continuent d'œuvrer pour le bien de nos enfants. Je salue leur engagement avec considération.

Nous avons pu, sous un grand soleil, inaugurer notre aire intergénérationnelle. Ce fut une belle cérémonie avec participation de nombreux élus et de notre Conseil Municipal des Enfants. Cette zone, dès son ouverture en juillet, a connu d'emblée un succès ininterrompu. J'aimerai souligner que cette aire appartient à tous et il appartient à chacun de la protéger. C'est ensemble que nous arriverons à la préserver.

Le même jour nous avons enfin pu rendre hommage à M. Claude Wissenmeyer et à son équipe. La situation sanitaire ne nous avait pas permis d'organiser une telle cérémonie l'année dernière. Je tiens encore à leur rendre hommage car leur action a changé le visage de notre commune. Pendant dix-neuf années ils ont ciselé, façonné et géré la vie communale, MERCI.

La vie associative reprend timidement, le pass sanitaire permet le renouveau des manifestations. Soyons délibérément optimistes et parions que ce frémissement se transforme bientôt en ''retour à la normale''.

Mme Gassner, par son dévouement et sa détermination, a été à l'origine de la renaissance de la bibliothèque ''municipale''. Sa décision de prendre du recul m'incite à la remercier pour son action et je souhaite vraiment que le flambeau soit repris. S'il est vrai que le sport alimente le corps, la lecture enrichit l'esprit. François Mauriac disait que la lecture est une porte ouverte sur un monde enchanté. Nous devons continuer à offrir cette occasion de sortir de soi à nos concitoyens.

Ich winsch eïech alles guëta.

Votre Maire

Mairie de Westhouse

137 rue Principale
67230 Westhouse

Téléphone : 03 88 74 40 05

Nous contacter
mairie.westhouse@wanadoo.fr

Site internet
www.westhouse.info

Page Facebook
https://www.facebook.com/Commune-de-Westhouse-106599247815478

Album photo du village
https://www.flickr.com/photos/mairie2westhouse/

Au sommaire

La Mairie	2
Les infos	4
Les anniversaires	9
Les associations	10
Retour arrière	12

10 novembre
Commémoration Armistice

23 novembre
Réunion comité des fêtes

28 Décembre
Collecte de sang

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 Septembre 2021

Sous la présidence de Christian STRIEBEL, Maire

Secrétaire de séance : SCHAEFFER Véronique

Absents excusés : WEEBER Marie-Anne (procuration à Eric FROMM) – SCHEER Thomas (procuration à Nicolas EHRHARD)

Le Maire ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

Le PV de la séance du 07 juin 2021 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ URBANISME

Courrier de M. ASLAN – Propriété 145, Rue du Maréchal Joffre – ER 14

Le Maire fait part au conseil municipal du courrier de M. ASLAN Eric, propriétaire de la maison sise au 145, Rue du Mal Joffre, qui propose à la commune de racheter 3 ares de terrains correspondant à l'emplacement réservé n°14 au PLU. Après s'être renseigné auprès de l'ATIP, le Maire explique aux conseillers que M. ASLAN ne peut envisager aucune construction sur sa propriété tant que celle-ci est classée au PLU en tant qu'emplacement réservé, ce classement devient caduque si la commune refuse le rachat de l'emplacement réservé pour son usage. Après avoir entendu les explications du Maire, le conseil municipal décide de décliner la proposition d'achat de M. ASLAN, rendant ainsi caduque l'emplacement réservé n° 14.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Le Maire informe les conseillers des diverses déclarations d'intention d'aliéner parvenues en Mairie :

- Vente d'un appartement situé 9b, Rue Mardoché Schuhl de Mme FRITSCH Julie à M. FEY Clément de BARR

- Vente d'un terrain situé Petite Rue de l'Eglise de SUR Cédric et Jonathan à M. et Mme KOCH Damien de WESTHOUSE

-Vente de la maison SUR, située 225 Petite Rue de l'Eglise des consorts SUR à M. SCHEER Thomas de WESTHOUSE

- Vente de la maison VANGELEEN, située 6, Rue du Donon à Mme BOH Joëlle de FEGERSHEIM

- Vente de terrains situés Petite Rue de l'Eglise des consorts BAPST à M. SUHNER Sébastien de SERMERSHEIM

Le conseil municipal approuve la décision du Maire de ne pas préempter.

2/ FINANCES

2-1 Virement de crédit

Afin d'être en mesure d'annuler un titre de recette pour une concession cimetière suite à l'abandon de la concession en cours par M. EHRHARD Gilbert, le conseil municipal est informé de la nécessité de procéder à un virement de crédit d'un montant de 270 euros. Les conseillers donnent leur accord et décident de virer les crédits de l'article 6574 à l'article 673.

Le CCAS est également concerné par cette annulation de concession et doit donc également procéder à un virement de crédit de 135 euros de l'article 6232 à l'article 673. Les membres du CCAS donnent leur accord.

2-2 Droits de place et de stationnement

Le Maire rappelle aux conseillers la présence d'un camion de vente de pizzas et occasionnellement de vendeurs ambulants et les informe qu'un droit de place avait été instauré pour tout stationnement de véhicule commercial. Le conseil municipal fixe le montant de ce droit de place à 12 euros par stationnement et par véhicule avec effet rétroactif au 1er avril 2021. APPROUVE A L'UNANIMITE.

Il soulève également le problème du stationnement continu dans les rues du village des divers véhicules de l'entreprise AUTOLOC 67, ce point va faire l'objet d'une réglementation avec facturation éventuelle.

2-3 Enveloppe d'aide financière de la CCCE – Soutien aux associations

Le Maire informe le conseil municipal de l'existence d'une enveloppe financière de 4250 euros par commune que la Communauté de Communes destine aux associations locales pour les aider, la répartition des fonds étant à la discrétion du Maire. En raison de la situation sanitaire les associations n'ont pas pu organiser leurs manifestations habituelles, le Maire propose donc une répartition de cette enveloppe entre les différentes associations du village. Les conseillers approuvent la répartition proposée.

2-4 Entretien de chemins ruraux

Le Maire fait part au conseil municipal que l'Association Foncière va faire effectuer des travaux d'entretien de chemins ruraux qui relèvent de sa compétence. En vue de profiter de la présence des engins de chantier, un devis a été demandé au Parc d'Erstein pour l'entretien de chemins communaux, le montant de ce devis s'élève à 2 147.50 euros HT, soit 2 577.00 euros TTC. Le conseil municipal donne son accord pour faire réaliser les travaux. ADOPTE A L'UNANIMITE.

3/ DIVERS

3-1 Modification de la durée hebdomadaire de service de Mme KALCK Doris

A la demande de l'intéressée et compte tenu de la suppression d'une classe à l'école élémentaire, le conseil municipal modifie la durée hebdomadaire de service de Mme KALCK Doris, Adjoint Technique, qui passe de 16h30 à 13h. ADOPTE A L'UNANIMITE.

3-2 Désignation d'un référent territorial ''Ambroisie''

Vu la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) concernant la lutte au niveau communal contre les ambroisies et la désignation de référents territoriaux, en date du 09 juin 2021 pour : repérer la présence de ces espèces, participer à leur surveillance, informer les personnes concernées des mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'apparition de ces espèces ou pour lutter contre leur prolifération en application de l'arrêté préfectoral cité plus haut, veiller et participer à la mise en œuvre des mesures, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, pour le référent territorial ''Ambroisie'' à WESTHOUSE : Christian RINGEISEN.

3-3 Protection de la toiture de la grange de la maison WALTER

En raison de l'absence d'un certain nombre de tuiles et de lattes cassées sur la toiture de la grange au 1, Rue Principale, un devis pour une protection temporaire de la toiture a été demandé. Vu le montant du devis, le conseil municipal, sur proposition du Maire, décide de demander d'autres devis.

3-4 Remplacement d'un ensemble moto-turbine de la CTA de la salle polyvalente

Le conseil municipal prend connaissance du montant du devis pour le remplacement de la moto-turbine de la Centrale de Traitement d'Air à la salle polyvalente pour un montant de 1 559.02 euros HT, soit 1 870.82 euros TTC. Les conseillers donnent leur accord.

3-5 Refonte du site Internet de la Commune

Le Maire informe le conseil municipal du projet de refonte du site Internet de la commune. Le devis s'élève à 1 494.00 € TTC. Le conseil municipal donne son accord.

3-6 Contrat Aidé

Le Maire propose au conseil municipal de mettre en place un Contrat Aidé – CUI. Ce contrat ouvre droit au versement d'une aide financière de l'Etat correspondant à 80% du SMIC horaire, l'exonération des charges sociales vient d'être supprimée, le montant restant à charge de la commune est de 157 euros par mois plus charges sociales. Il propose d'embaucher Mme HERTZOG Linda dans le cadre de ce contrat aidé à raison de 20 h par semaine pour une durée de 12 mois renouvelable une fois, à compter du 1er octobre 2021. Le conseil municipal donne son accord. ADOPTE A L'UNANIMITE.

3-7 Calendrier électoral pour 2022

Le Maire fait part aux conseillers que les élections présidentielles de 2022 auront lieu le 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022 et leur demande de noter ces dates dans leurs agendas dès à présent.

La secrétaire
Le Maire

Les Infos

Dans le bruch

.

Les peupliers le long des chemins du Bruch peuvent être dangereux (chute d'arbres et de branches). Par journée de vent même faible, il faut éviter de se promener dans le bruch et en forêt. Des morceaux d'arbres tombent régulièrement (peupliers et frênes).

En effet, les frênes sont atteints de la chalarose depuis plusieurs années.

Ce champignon, venu du Japon, a d'abord rongé les forêts d'Europe, en commençant par la Pologne, avant de s'attaquer à nos forêts.

C'est essentiellement entre juillet et septembre que ce champignon s'attaque aux frênes, qu'ils soient jeunes ou plus matures. Disséminé par le vent, ce qui facilite sa propagation, il pénètre d'abord par les feuilles, qui se dessèchent peu à peu et finissent par tomber.

Les arbres tentent alors de résister en reconstituant de nouveaux rameaux mais ils s'épuisent vite. Le champignon étant également capable de s'attaquer au pied de l'arbre, il fragilise son système racinaire et provoque la mort de celui-ci. Les frênes malades deviennent cassants et il y a un risque de chute d'arbres ou de branches.

Un remplacement de ces arbres (environ 200) est à l'étude.

Point lecture

Nous avons renouvelé notre stock de livres pour les enfants, les adolescents mais aussi pour les plus grands ! Soyez curieux ! N'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Les bénévoles du point lecture (Place de l'église, ancien Crédit mutuel) de Westhouse ont le plaisir de vous accueillir les jours suivants :

mercredi de 14h à 16h
vendredi de 17h à 18h30
samedi de 10h à 12h

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, nous remettrons en place des ateliers pour les enfants et des lectures de contes.

Vous n'avez plus besoin de prendre rendez-vous, mais les gestes barrières sont toujours de rigueur. Le port du masque est obligatoire. Merci de sonner à votre arrivée et une bénévole viendra vous accueillir.

A bientôt, L'équipe des bénévoles

Nouvelle zone de loisirs

Samedi 18 septembre a eu lieu, sous un soleil radieux, l'inauguration officielle de la nouvelle zone de loisirs intergénérationnelle, suivie de la cérémonie de mise à l'honneur de notre maire sortant Claude Wissenmeyer et des adjoints sortants Suzanne Wendling, Marie-Josée Meyer et André Hierholtz.

AGF

Depuis septembre 2019, une section locale de l'AGF (Association Générale des Familles) a été créée à Westhouse.
L'AGF a pour mission d'accompagner la dynamique familiale et de favoriser son épanouissement par le biais de conseils, d'accompagnement mais aussi de diverses activités de loisirs.

L'équipe de Westhouse se compose actuellement d'une dizaine de membres. Depuis sa création, différentes animations ont eu lieu :

- Une conférence sur la lecture d'étiquettes des produits de consommation
- Des cafés-parents
- Des sorties nature à la découverte des plantes sauvages
- Des ateliers d'écriture et de porcelaine froide

Comme pour toutes les associations, la crise sanitaire a fortement ralenti nos projets.
En octobre, nous espérons reprendre les activités et pour préparer la suite, nous aimerions vous solliciter afin de connaître vos idées, vos attentes, vos besoins.

L'équipe a déjà quelques idées :

- Séances de yoga
- Gym et activités séniors
- Ateliers créatifs quatre mains (parent-enfants)
- Activités bien-être

Nous comptons sur vous pour répondre au questionnaire ci-joint afin de pouvoir créer une belle dynamique collective.
Avec tous nos remerciements !

Les bénévoles de la section AGF Westhouse

Le cimetière de Westhouse

Chaque municipalité est légalement tenue à disposer d'un cimetière pour pouvoir donner une sépulture décente à ses administrés en cas de décès et ceci à une distance de 35m de toute habitation à l'extérieur de la localité. Selon certaines suppositions un lieu de sépulture se serait situé à la fin du Moyen-Age, côté « est » de la localité, lieu-dit « Binn »actuellement « Petite Rue de l'Eglise ». Au moment de la construction des maisons dans cette rue, des ossements humains auraient été découverts.

L'ancienne église fut érigée dans les années 1720 à 1724 sur l'emplacement d'une ancienne fortification dont la proéminence provenait du fait de l'entassement des déblais d'un fossé de défense de 7 m de large creusé tout autour, raison pour laquelle notre église se dresse sur un monticule. Ce fossé fut comblé à partir de 1848. Le cimetière fut aménagé tout autour de l'église, comme ce fut le cas dans beaucoup de communes. Comme l'église était devenue trop petite et ne pouvait plus contenir tous les paroissiens aux offices du dimanche et jours de fête, l'idée de son agrandissement ou d'une nouvelle église commença à germer.

En 1877, la commune acquit le terrain actuel pour un nouveau cimetière. Trois quarts du terrain furent clôturés par un mur avec un seul portail côté village. Une allée centrale fut engravillonnée et au centre la commune fit dresser en 1881 un calvaire qui est toujours en place. Autour du calvaire furent plantés des thuyas. Le cimetière fut inauguré en 1880 et à partir de cette date les enterrements eurent lieu en ces nouveaux lieux.

La partie restante vers la route fut engrillagée et attribuée au maître d'école comme jardin potager. Jusqu'à cette date, il bénéficiait d'une petite parcelle côté sud derrière l'église.

Un règlement du cimetière fut instauré pour définir les droits et devoirs des familles bénéficiant d'une tombe. Il était possible à la Municipalité d'accorder aux personnes désirant posséder une place au cimetière, une concession contre une certaine somme d'argent selon la durée demandée. Ces concessions pouvaient être perpétuelles, centenaires, trentenaires ou temporaires de quinze ans. Actuellement, les concessions sont réduites à une durée de 30 ou 50 ans.

Les personnes n'ayant pas de tombe furent enterrées dans le rang, c'est à dire au fur et à mesure pour combler le cimetière. Il était permis aux propriétaires des tombes d'y ériger une pierre tombale, ce qui fut fait par les familles aisées qui purent ériger un monument en grès des Vosges. Ce fut le cas surtout dans la partie droite à l'entrée du cimetière.

En 1965, le Conseil Municipal décida de réaménager le cimetière. L'allée centrale fut macadamisée et délimitée par des bordurettes. Les thuyas furent arrachés, un portail fut percé vers la route avec la prolongation de l'allée et l'aménagement d'un parking près de la voie publique. Mais cela ne fut pas prévu en vue de la création d'une piste cyclable : les personnes sensées respecteront le repos des morts.

Le jardin du Directeur d'école fut engazonné et clôturé par une haie de troènes. Au Directeur de l'Ecole des Garçons (qui est l'auteur de ce texte) on accorda un jardin derrière l'Ecole Maternelle. Des pins maritimes qui ont pris une taille énorme, furent plantés aux deux entrées du cimetière et en été, des bancs furent installés dessous pour permettre aux personnes venant arroser leurs tombes de s'y asseoir pour faire la causette. Mais tout a changé depuis.

La plupart des tombes étaient surmontées d'une croix en bois avec une bordurette autour. Mais à partir des années 1965, presque toutes furent recouvertes d'une pierre tombale. Beaucoup furent entièrement fermées de façon à éviter les plantations printanières ou pour la Toussaint. Début des années 2000, le bitume de l'allée centrale fut remplacé par des pavés.

Comme je viens très souvent me recueillir sur la tombe de ma fille Carmen, je trouve ce lieu très évocateur en s'y promenant et en y lisant les noms des personnes qu'on avait connues de leur vivant. C'est un lieu de recueillement et du souvenir qui nous accueillera tous un jour pour la paix éternelle, un lieu qu'on appelle en allemand « Friedhof », « cour de la Paix ».

Germain VETTER

Réunion défibrillateur

Mercredi 24 novembre à 19h aura lieu une soirée de présentation à l'utilisation du défibrillateur à la salle de la mairie.

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux, car son utilisation est simple et permet de sauver des vies.

Au Cinéma Rex

Les films à l'affiche au mois d'octobre n'étant pas encore disponibles sur leur site, nous vous invitons à le consulter pour retrouver les films à l'affiche, ceux prochainement diffusés, les séances programmées, l'actualité du cinéma, avant première et les opérations promotionnelles :

www.latoileduried.org

Les anniversaires

Nos sincères félicitations à Mme Marie-Angèle WEISS née Wolff qui a fêté ses 70 ans le 07 juillet dernier.

Bon anniversaire aux personnes nées en OCTOBRE...

90 ans : Mme Marie-Odile BOOTZ née Ehrhard le 07.10.1931
87 ans : M. Gérard WISSENMEYER né le 09.10.1934
85 ans : Mme Stéphanie PABST née Waltz le 18.10.1936
Mme Bernadette ACKERMANN née Ehrhard le 20.10.1936
82 ans : Mme Liliane SPATZ née Burgard le 12.10.1939
78 ans : Mme Fernande SCHMITT née Wentziger le 01.10.1943
Mme Jeannine EHRHARD née Peter le 04.10.1943
Mme Yolande KRONENBERGER née Hubrecht le 21.10.1943
76 ans : Mme Chantal ROHMER née Arnold le 06.10.1945
Mme Paulette HECKMANN née Witz le 30.10.1945
75ans : Mme Danielle ROHRER née Devaux le 21.10.1946
73 ans : M. Christian DEVAUX né le 23.10.1948
M. Jean-Marie TRUG né le 29.10.1948
72 ans : M. Jean-Marie HUCK né le 22.10.1949
Mme Raymonde FROMM née Wetterwald le 26.10.1949
Mme Christiane SPECHT née Faust le 27.10.1949
71 ans : M. Richard WEHRLI né le 02.10.1950
Mme Marie-Louise SCHMELTZ née Meyer le 06.10.1950
70 ans : Mme Camilla WALTER née Hirtz née le 18.10.1951
M. Jean Claude REIMINGER né le 26.10.1951

... au mois de NOVEMBRE...

96 ans : M. Lucien WEHRLI né le 15.11.1925
86 ans : Mme Jeannine MUNCH née Kayser le 27.11.1935
85 ans : M. Martin MOENCH né le 17.11.1936
84 ans : Mme Joséphine KIEFFER née le 01.11.1937
M. Florent HUG né le 22.11.1937
81 ans : Mme Valentine RITZENTHALER née Gittinger le 18.11.1940
M. Pierre BECHTEL né le 28.11.1940
80 ans : M. Jean-Pierre SCHWAAB né le 07.11.1941
M. Daniel MORIN né le 18.11.1941
M. Cyrille DOTTER né le 24.11.1941
77 ans : Mme Marie-Odile SCHON née Pierre le 19.11.1944
74 ans : M. Gérard ZIMMERMANN né le 09.11.1947
M. Angel KILLIAN né le 18.11.1947
73 ans : Mme Marie-Jeanne HUG née Lang le 01.11.1948
M. Bernard WETTERWALD né le 06.11.1948

Les anniversaires

... AU MOIS DE DECEMBRE...

94 ans : Mme Sabine BAPPERT née Blanche le 06.12.1927
91 ans : Mme Paulette WETTERWALD née Moench le 17.12.1930
90 ans : M. Alfred LEHMANN né le 10.12.1931
89 ans : Mme Suzanne SCHULTZ née Kretz le 31.12.1932
87 ans : Mme Christiane WISSENMEYER née Lindeckert le 28.12.1934
Mme Christiane KORNMANN née Landmann le 30.12.1934
86 ans : Mme Joséphine OBERLE née Dotter le 24.12.1935
78 ans : M. René ROHMER né le 30.12.1943
77 ans : Mme Jacqueline BILLOT née le 06.12.1944
75 ans : Mr Roger BARTHELEMY né le 12.12.1946
74 ans : Mme Elisabeth GRAU née Mathern le 30.12.1947
73 ans : Mme Nicole REIBEL née Dachet le 02.12.1948
M. Gérard FEIST né le 19.12.1948
M. Charles KIEFFER né le 28.12.1948
M. Jean-Pierre EHRHARD né le 31.12.1948
72 ans : Mme Odile LANDMANN née Wolff le 17.12.1949
71 ans : Mme Simone DEVAUX née Arlen le 12.12.1950
M. Robert FROMM né le 29.12.1950
70 ans : M. André WILLMANN né le 01.12.1951
Mme Suzanne WENDLING née BARTHELME née le 06.12.1951
M. Gino SAVIO né le 18.12.1951

Les associations vous informent

Luschtige Wescher

Les Luschtige Wescher vous informent avec grand plaisir avoir repris leur traditionnelle après-midi de jeux depuis mardi 21 septembre.

Nous nous retrouvons le 3ème mardi du mois à 14h à la salle Sainte Barbe.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre...

Sapeurs pompiers

Les Sapeurs Pompiers de Westhouse passeront chez vous pour vous proposer leurs calendriers le 11 Novembre et les week-ends des 13/14 et 20/21 Novembre.

D'avance nous vous remercions pour l'accueil que vous leur réserverez.

Basket ESW

Entrainements basket :

Pour les seniors féminines : tous les mercredis soir de 20h30 à 22h
Pour les seniors masculins : tous les mardis soir de 20h30 à 22h.
Pour les jeunes : il y a des créneaux tous les soirs du lundi au jeudi entre 18h et 20h30.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements faites nous un mail à eswesch@gmail.com, nous vous répondrons rapidement.

Cartes de soutien :

L'ESW et ses membres passeront à votre domicile les 15-16 et 17 octobre pour vous proposer la carte de soutien.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous voudrez bien leur réserver.

Football ESWU

Au CLUB HOUSE
du FOOT de WES-THOUSE

Dimanche 24/10/2021

A partir de 10h30

A EMPORTER

Rosbeef

Salade de pomme de Terre

et Spätzle

Au prix de 12.00 euros

Réservation avant le 18/10/2021

03 88 74 16 07 – MEYER Roland (Président)

03 88 74 52 36 – EHRHARD Jean Pierre (Secrétaire)

06 29 68 83 41 – BURCKEL Vincent (Vice Président)

06 78 66 35 14 – STRUB Maurice

Pétanque Club

Retour en arrière

28 août : Après-midi cohésion jeu basket suivie d'une soirée tartes flambées

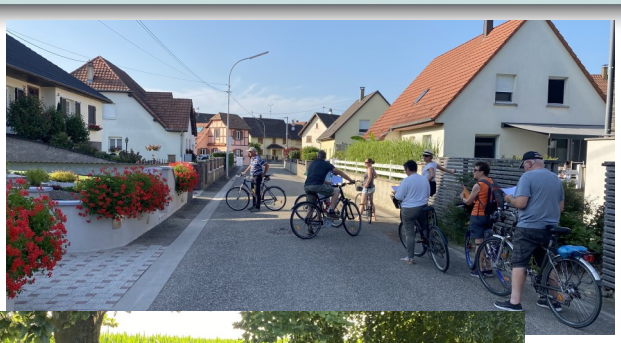

21 juillet : jury maisons fleuries

02 septembre : rentrée scolaire

11 septembre : nettoyage de rentrée

04 septembre : installation du CME suivie d'une réunion de travail

Wescherblattel n°98 : parution fin mars 2022

Responsable de la Rédaction et de la Publication :
Audrey KISTNER
Rédacteur en chef : Mireille FUHRMANN
Membres du Comité de Rédaction :
Nicolas EHRHARD, Céline ETIENNE, Agnès FEIST,
Estelle FRITSCH, Éric FROMM, Christian STRIEBEL
Imprimé par nos soins